

Règles du concours « 30^e Anniversaire »

- 1- Les conditions de participation au concours : Être client résidentiel, du Centre de Ventilation NCV Inc. et avoir fait effectué un nettoyage de système de ventilation par le Centre de Ventilation NCV Inc. entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2018.

- 2- Les endroits où le public doit faire parvenir les bulletins de participation au concours : Les clients qui auront payez leur facture de leur projet de nettoyage à la fin des travaux, se verrons automatiquement admissible aux tirages.

- 3- La date et l'heure limite de participation au concours : Pour les mois de janvier, février et mars 2018, les dates limite seront le 31 janvier 2018 à minuit, le 28 février 2018 à minuit, le 31 mars 2018 à minuit et le 31 décembre 2018 à minuit.

- 4- La description de la méthode d'attribution des prix : Quatre crédits de remboursement d'achat d'une valeur maximum de 500.00\$ chacun seront attribués de la façon suivante :
 1. Un premier crédit maximum de 500.00\$ sera attribué le 1^{er} février 2018 parmi tous les clients résidentiels qui auront fait effectuer le nettoyage d'un système de ventilation entre le 1^{er} janvier et le 31 janvier 2018.
 2. Un second crédit maximum de 500.00\$ sera attribué le 1^{er} mars 2018 parmi tous les clients résidentiels qui auront fait effectuer le nettoyage d'un système de ventilation entre le 1^{er} février et le 28 février 2018.
 3. Un troisième crédit maximum de 500.00\$ sera attribué le 2 avril 2018 parmi tous les clients résidentiels qui auront fait effectuer le nettoyage d'un système de ventilation entre le 1^{er} mars et le 31 mars 2018.
 4. Un quatrième crédit maximum de 500.00\$ sera attribué le 9 janvier 2019 parmi tous les clients résidentiels qui auront fait effectuer le nettoyage d'un système de ventilation entre le 1^{er} avril et le 31 décembre 2018.

- 5- Le lieu, la date et l'heure précise de la désignation du gagnant du prix :
- a. lieu : Les différents prix seront attribués au bureau du Centre de Ventilation NCV Inc. situé au 255 rue Fortin, local 150, Québec, Québec G1M 3M2
 - b. date et heure :
 - Le 1^{er} février 2018 à 13h30 pour les participants de janvier 2018
 - Le 1^{er} mars 2018 à 13h30 pour les participants de février 2018
 - Le 2 avril 2018 à 13h30 pour les participants de mars 2018
 - Le 9 janvier 2019 pour les participants du 1^{er} avril 2018 au 31 décembre 2018
- 6- La mention du media utilisé pour aviser les gagnants des prix : le media utilisé pour annoncer les gagnants des tirages, sera Facebook
- 7- L'endroit, la date et l'heure limites où les prix doivent être réclamés ou, selon le cas, le fait que les prix sont expédiés aux gagnant. Les prix doivent être réclamés, aux bureaux du Centre de ventilation NCV Inc., situé au 255 rue Fortin, local 150, Québec (Québec) G1M 3M2, au plus tard à 15h00, dans les 30 jours suivants l'annonce des gagnants.
- 8- Il est à noter que la personne au bénéfice de laquelle ce concours publicitaire est tenu, ses employés, ses représentants, ses mandataires et les personnes avec qui elles et ils sont domiciliés ne peuvent participer à ce concours.
- 9- « un différend quant à l'organisation ou à la conduite d'un concours publicitaire peut être soumis à la Régie des alcools, des courses et des jeux afin qu'il soit tranché. Un différend quant à l'attribution d'un prix peut être soumis à la Régie uniquement aux fins d'une intervention pour tenter de le régler »

La réclame

« Concours 30^e Anniversaire »

Faites effectuer le nettoyage d'un système de ventilation dans une résidence familiale au cours de l'année 2018 et courez la chance de remporter un crédit de remboursement de la valeur de votre achat et ce d'un maximum de 500.00\$.

4 tirages seront effectués aux dates suivantes :

1. Un premier crédit maximum de 500.00\$ sera attribué le 1^{er} février 2018 parmi tous les clients résidentiels qui auront fait effectuer le nettoyage d'un système de ventilation entre le 1^{er} janvier et le 31 janvier 2018.
2. Un second crédit maximum de 500.00\$ sera attribué le 1^{er} mars 2018 parmi tous les clients résidentiels qui auront fait effectuer le nettoyage d'un système de ventilation entre le 1^{er} février et le 28 février 2018.
3. Un troisième crédit maximum de 500.00\$ sera attribué le 2 avril 2018 parmi tous les clients résidentiels qui auront fait effectuer le nettoyage d'un système de ventilation entre le 1^{er} mars et le 31 mars 2018.
4. Un quatrième crédit maximum de 500.00\$ sera attribué le 9 janvier 2019 parmi tous les clients résidentiels qui auront fait effectuer le nettoyage d'un système de ventilation entre le 1^{er} avril et le 31 décembre 2018.

Le texte des règlements du concours est disponible sur le site internet de l'entreprise, au www.ventilation-ncv.com, sous le logo CONCOURS 30e